

**46th Session of the Working Group on the**

**Universal Periodic Review**

**Declaration of the Kingdom of Morocco**

**UPR of Comoros**

*Geneva, Friday 3 May 2024*

*1’20’’*

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite remercier les Comores pour la présentation de leur rapport national.

Nous félicitons à cet effet les efforts de la Délégation générale des Droits de l’Homme, et plus précisément du Comité interministériel d’élaboration des rapports et de suivi (CIMERS), qui a permis de concerter les efforts nationaux visant au bon déroulement de l’exercice de l’EPU.

Nous tenons à féliciter les Comores pour toutes les mesures entreprises pour promouvoir les droits de l'homme, notamment le Plan Comores Émergent (2020-2030) qui vise à faire des Comores « un pays émergent d’ici 2030, respectueux des droits de l’Homme, de l’égalité de genre et promouvant l’État de droit ».

Conscient de tous les efforts qui ont déjà été consentis par le Gouvernement des Comores, le Maroc souhaite formuler les deux recommandations suivantes :

1. Ratifier les Traités des Droits de l’Homme qui n’ont pas encore été ratifiés par les Comores ;

2. Continuer à investir davantage dans l'éducation en augmentant le budget alloué à l'éducation de base et en veillant à ce que tous les enfants, en particulier les filles dans les zones rurales, puissent accéder à l’éducation.

Le Maroc souhaite plein succès aux Comores.

Merci Monsieur le Président.